

MÉMOIRE

Réserve de biodiversité du lac Opasatica

En vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, les principales activités **interdites** sur ces territoires sont les **exploitations forestière, minière et hydraulique.**

Les usages et les droits en vigueur tels que la chasse, la pêche, la villégiature et les activités traditionnelles autochtones **sont maintenus.**

Argumentation verbale du mémoire sur l'aire de biodiversité du lac Opasatica

**Déposé par : L'association de la Sentinelle Opasatica
Présenté par : M. Marcel Monette, M. José Médiavilla et moi même
Mme Sylvie Mantha**

Durant la présentation, vous pourrez admirer sur les écrans un magnifique montage photo sur différents attraits de la Baie Verte et du lac Evain.

Les gens du lac Opasatica et du lac Evain, sont des gens fiers de leur coin de pays, ils vous ont démontré à plusieurs reprises depuis 2002 qu'ils n'hésitaient pas à poser des gestes concrets pour protéger leur environnement contre les compagnies forestières.

Du fruit de leurs efforts est né l'aire de confinement du cerf de virginie. À deux reprises, par le passé, les coupes à blanc prévues dans notre secteur ont été arrêtées.

Quand en août 2006 nous apprenons que TEMBEC à des projets directement dans notre cour arrière, c'en était trop. En quelques jours nous formons la sentinelle Opasatica et recrutons près de 50 membres aussi déterminés les uns que les autres. Nous avons négocié serré avec la forestière afin de diminuer l'ampleur des coupes et minimisé au maximum les impacts de celles-ci sur le milieu.

Mais, l'exportation de la matière ligneuse, à grand renfort de subventions gouvernementales, mérite-t-elle le droit de saccager notre forêt et défigurer notre paysage? Comment peut-on négliger à ce point l'aspect social de cet forêt de proximité, accessible à tous?.

D'ici l'hiver 2008-2009, c'en sera **terminé** pour Tembec et pour toutes les autres dans ce secteur. Nous comptons sur cet aire de biodiversité pour enfin clouer le dernier clou sur le cercueil et que toutes les forestières en fassent leur deuil.

Et pour ce qui est des mines..... **Bonne chance!**

Dans un article de la revue **GÉO PLEIN AIR** de juin 2007 intitulé **L'Abitibi version durable**, on y vente la beauté de notre région mais plus particulièrement celles des Kékékos, Kanasuta, lac Opasatica et le sentier pédestre de la Baie Verte. M. Pierre Monfette, directeur de l'aménagement du territoire pour la ville de R-N déclare à la journaliste Nathalie Schneider « **Les minières sont l'une de nos locomotives en région, il nous faut trouver des aménagements qui conviennent aux différents utilisateurs du milieu : mines, randonneurs, écologistes** » Nous sommes entièrement d'accord avec vous M. Monfette, mais tenez vous le pour dit : **Votre train ne passera pas par la Baie Verte!**

Bien évidemment la rançon de la gloire de R-N est un fardeau suffisamment lourd à porter. De toutes ses mines vidées de leur contenus, nous sont restés que les parcs à résidus miniers empoisonnant toujours notre environnement. Depuis 2 ans la ville de R-N tente l'impossible pour redonner vie au petit lac Kiwanis, celui que je considérais, du haut de mes 6 ans comme le paradis sur terre. Aujourd'hui 40 ans plus tard, devant l'ampleur de la négligence humaine nous vous garantissons que; jamais nous ne tolérerons un site comme ALDERMAC près de la forêt de proximité de nos 2 lacs.

Pour toutes ces raisons la sentinelle Opasatica dépose ce mémoire pour en agrandir les limites. Nous ne sommes pas des excités ni des extrémistes, seulement des gens déterminés. Nous sommes ouverts à certaines concessions à l'est comme à l'ouest mais du **ruisseau à l'Original jusqu'au ruisseau Olier pour y englober la baie à Beaupré, la baie Verte et le lac Evain** cette partie du territoire est non négociable. C'est la seule forêt mature à l'est du lac, la seule aire de confinement du cerf de Virginie en Abitibi, et c'est dans ce secteur stratégique que les amants de la nature s'y retrouvent.

J'ose croire que les signatures de plus de 600 personnes déposées avec ce mémoire vous demandant de considérer chaque signature comme une demande formulée en leur nom personnel, représente bien la volonté populaire.

